

Bureau Veritas Exploitation SAS

GRANDE SYNTHÉ
Parc d'activité de l'Etoile
Rond Point de la Porte de LILLE
59791 GRANDE SYNTHÉ France
Téléphone : 03 28 25 92 00
Mail : patrick.vandenbussche@fr.bureauveritas.com

A l'attention de M. BROUTIER

CROSS GRIS NEZ
4 RUE DU CAP
62179 AUDINGHEM

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification périodique des dispositifs d'ancrage destinés à recevoir des équipements de protection contre les chutes de hauteur

SUPPORT D ASSURAGE RIGIDE MILLER RAIL ZOL N° LDV
PYLONE



Intervention du 22/07/2019 au 24/07/2019

Coordonnées du site :

Nom du site : CROSS MONT SAINT FRIEUX
Latitude : 1.6144
Longitude : 50.6196



Lieu d'intervention : batiment principal
le mont Saint Frieux
62152 NEUFCHATEL HARDELOT

Numéro d'affaire : 2798196

Référence du rapport : 2798196/23.2.1.R

Rédigé le : 23/07/2019

Par : Patrick VANDENBUSSCHE

Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 1 fiche

PREAMBULE

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos dispositifs de protection décrits ci-après.

Ce rapport comprend une fiche par dispositif de protection dans laquelle est mentionnés : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

RAPPEL DES PRINCIPES D'INTERVENTION

La vérification, dont le type est précisé dans le titre du rapport, a été réalisée en référence à la réglementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le dérèglement des équipements;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification par les essais, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie.

ACTIONS A MENER

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **l'employeur décide ou non du maintien en service de chaque équipement.**

De plus, le cas échéant l'employeur doit remédier aux écarts ou défauts constatés lors de la vérification.

Enfin, l'employeur doit tenir à jour un registre de sécurité par établissement, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.

Pour faciliter la prise de connaissance du rapport et vous orienter sur les informations essentielles nécessaires à la prise de décision, Bureau Veritas affiche en première page du rapport un pictogramme synthétisant le résultat de la vérification.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.



Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation	✓	✓	✗
✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisés	✓	✗	✗ ou ✓
✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

En complément, chacune des Fiches « équipement » du rapport de vérification comporte un avis général qui a pour objectif de décrire par une phrase courte l'une des 7 conclusions possibles de la vérification rappelé dans le tableau ci-après.

Avis général	Signification / Conséquences
Satisfaisant.	<i>Satisfaisant.</i>
Vérification partielle.	<i>Certains points n'ont pas pu être vérifiés.</i>
Non satisfaisant.	<i>Non satisfaisant : les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le récapitulatif des « actions à entreprendre » auxquelles il y a lieu de remédier.</i>
Équipement/installation non présenté(e).	<i>Non vérifié. Équipement/installation non présenté(e) : les éventuelles actions à entreprendre constatées lors de notre précédente vérification sont reconduites dans le présent rapport.</i>
Équipement/installation non disponible.	<i>Non vérifié. Équipement/installation non disponible : les éventuelles actions à entreprendre constatées lors de notre précédente vérification sont reconduites dans le présent rapport.</i>
Équipement/installation en panne.	<i>Non vérifié. Équipement/installation en panne : les éventuelles actions à entreprendre constatées lors de notre précédente vérification sont reconduites dans le présent rapport.</i>
Demande de mise à l'arrêt.	<i>Demande de mise à l'arrêt : les vérifications ont fait apparaître des défauts ou anomalies graves mentionnés dans le récapitulatif des « actions à entreprendre » qui nécessitent d'interdire toute utilisation du dispositif.</i>

Le pictogramme comme l'avis général, sont des aides appréciables à la consultation mais ne peuvent se substituer à une lecture attentive et détaillée du rapport afin de vérifier la cohérence des informations relevées et prendre connaissance des écarts émis.

PERSONNE(S) RENCONTREE(S)

Notre interlocuteur a été accueilli par : M. BROUTIER .

EQUIPEMENT(S) OBJET(S) DU PRESENT RAPPORT

<i>Quantité</i>	<i>Elément(s)</i>
1	SUPPORT D ASSURAGE RIGIDE

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | CROSS MONT SAINT FRIEUX

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : **SUPPORT D ASSURAGE RIGIDE**

N° interne : LDV PYLONE

Localisation : CROSS MONT SAINT FRIEUX > NEUFCHATEL
HARDELOT

Marque : MILLER

Type : RAIL ZOL

Année de mise en service : 2015

Avis Général Non satisfaisant.

Point vérifié

Actions à entreprendre

2.1- Aspect général



Remédier à l'oxydation présente.

Date de 1^{ère} apparition :

22/07/2019

Code Obs. :

PV/230719/114559/0

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible



ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche n°1	SUPPORT D ASSURAGE RIGIDE			Règlementation : R 4224-17 CDT
	Numéro : LDV PYLONE	Marque : MILLER	Type : RAIL ZOL	Mise en service : 2015
	Lieu de stockage : CROSS MONT SAINT FRIEUX > NEUFCHATEL HARDELOT			
Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par :M.LEBRUN				

CARACTERISTIQUES

Système d'arrêt de chute

Système d'arrêt de chute

Identification:	LDV PYLONE	Hauteur (m):	45
Absorbeur d'énergie:	Non		

Rail

Nombre de fixations:	40
----------------------	----

ASPECT DOCUMENTAIRE

Plan d'installation

Présenté:	Non		
-----------	-----	--	--

Note de calcul fixation

Présenté:	Non		
-----------	-----	--	--

Certificat de conformité

Présenté:	Oui		
Réalisé par:	MILLER		

Notice d'instruction

Présenté:	Oui		
Réalisé par:	MILLER		

Note de calcul support

Présenté:	Non		
-----------	-----	--	--

Fiche n°1	SUPPORT D ASSURAGE RIGIDE			Règlementation : R 4224-17 CDT
	Numéro : LDV PYLONE	Marque : MILLER	Type : RAIL ZOL	Mise en service : 2015
	Lieu de stockage : CROSS MONT SAINT FRIEUX > NEUFCHATEL HARDELOT			
Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par :M.LEBRUN				

Diagnostic structure

Présenté: Non	
---------------	--

AVIS GENERAL
Non satisfaisant.

ACTIONS A ENTREPRENDRE
2.1 Aspect général Code OBS : PV/230719/114559/0 Remédier à l'oxydation présente.

Fiche n°1	SUPPORT D ASSURAGE RIGIDE			Règlementation : R 4224-17 CDT
	Numéro : LDV PYLONE	Marque : MILLER	Type : RAIL ZOL	Mise en service : 2015
	Lieu de stockage : CROSS MONT SAINT FRIEUX > NEUFCHATEL HARDELOT			
Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par :M.LEBRUN				

LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examiné lors de notre intervention sont listés ci-après. Ces points sont jugés satisfaisants, sauf avis contraire mentionné plus haut aux paragraphes des constats ou à celui des points non vérifiés.

Compte tenu des caractéristiques particulières de l'équipement, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuë : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'installation ou l'appareil concerné.

0 ASPECT DOCUMENTAIRE	1.1 Identification
0.1 Plan d'installation	1.2 Consignes d'utilisation
0.2 Note de calcul fixation	2 SUPPORT D ASSURAGE RIGIDE
0.3 Certificat de conformité	2.1 Aspect général
0.4 Notice d'instruction	2.2 Etat apparent des fixations
1 AFFICHAGE	2.3 Etat du chariot mobile de la ligne de vie
	2.4 Etat apparent de la structure